

**Rapport annuel du conseil d'établissement
du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse
au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
(Art. 82, 110,4, LIP)**

Mot de la présidence

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse pour l'année 2022-2023. Ce document reflète avec justesse les points traités lors des 5 séances qui ont eu lieu entre les mois d'octobre 2022 et mai 2023.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des principales actions réalisées et des différentes décisions prises par les membres du conseil dans la dernière année. Vous trouverez aussi la composition des personnes qui y siègent ainsi que leur secteur respectif représenté.

Nous espérons que ce rapport annuel vous permettra de mieux comprendre le rôle du conseil d'établissement dans notre milieu scolaire et qu'il vous permettra d'apprécier le travail accompli.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Christian Fradet

Président du conseil d'établissement (Centre d'éducation des adultes de Bellechasse)

Présentation du conseil d'établissement

Représentantes des enseignants

<u>Noms</u>	<u>Année du mandat</u>
Liette Campagna, Intégration sociale	2 ^e année
Christina Macomeau, Formation générale	1 ^{re} année

Représentantes du personnel de soutien

<u>Nom</u>	<u>Année du mandat</u>
Isabelle Bolduc, secrétaire de centre	2 ^e année
Nancy Roy, remplacement de Mme Bolduc	1 ^{re} année

Représentante du personnel professionnel

<u>Nom</u>	<u>Année du mandat</u>
Emmanuelle Lemay, suivi et accompagnement	2 ^e année

Représentants du conseil des élèves

<u>Noms</u>	<u>Année du mandat</u>
Sarah Lise Roy	1 ^{re} année
Élodie Leblond	1 ^{re} année
Francis Leblond	1 ^{re} année

Représentants du groupe socioéconomique

<u>Noms</u>	<u>Année du mandat</u>
Claudia Houle, Corporation de développement communautaire de Bellechasse	1 ^{re} année
Christian Fradet, Carrefour Employabilité et travail de rue de Bellechasse	4 ^e année

Représentants des entrepreneurs

<u>Noms</u>	<u>Année du mandat</u>
Daniel Guillemette, OHML des Monts	4 ^e année
Jean-Pierre Labrecque, Carrefour St-Gervais	4 ^e année

Fonctions et pouvoirs

Dates	Fonctions et pouvoirs généraux
7 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none">Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Art. 75.1, 77, 83.1 et 110.4)
5 avril 2023	<ul style="list-style-type: none">Adoption des règles de conduite et mesures de sécurité, règles de fonctionnement (Art. 76, 77 et 110.2)
10 mai 2023	<ul style="list-style-type: none">Adoption du projet éducatif 2023-2027 (Art. 74, 75, 96.13, 109, 109.1 et 110.10)Évaluation et adoption du plan de lutte contre l'intimidation et de la violence (Art. 75.1, 77, 83.1 et 110.4)
Dates	Fonctions et pouvoirs liés aux services éducatifs
7 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none">Approbation des programmes des services complémentaires et particuliers (Art. 110.2)
5 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none">Consultations auprès des élèves depuis le début de l'année scolaire : enseignement en ligne, aménagement des locaux, climat social, habitudes de vie et portrait de la consommation (Art. 89.2 et 110.4)
10 mai 2023	<ul style="list-style-type: none">Approbation des modalités d'application du régime pédagogique pour 2023-2024 (Art. 110.2)Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023 (Art. 82 et 110.4)
Dates	Fonctions et pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières
5 avril 2023	<ul style="list-style-type: none">Adoption du budget annuel de l'établissement pour 2023-2024 (Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)

Prise de décisions

Dates	Description
5 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Élections à la présidence, la vice-présidence (7 décembre 2022) et au secrétariat : adoption (Art. 107)• Adoption du calendrier des rencontres pour 2022-2023 (Art. 67 et 108) 5 octobre 2022 7 décembre 2022 1^{er} février 2023 5 avril 2023 10 mai 2023• Adoption des règles de régie interne (Art. 67 et 108)• Adoption du budget du CÉ pour 2022-2023 (Art. 66 et 108)

Avis et consultations – Centre de services scolaire

Dates	Description
5 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Priorités pour l'année scolaire 2022-2023 (Art. 109)
7 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (Art. 217)
10 mai 2023	<ul style="list-style-type: none">• Représentation au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 : 10 membres : 2 enseignants, 1 professionnel, 1 soutien, 2 membres du groupe socioéconomique, 2 entrepreneurs et 2 élèves (Art 217)• Choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour 2023-2024 (Art. 77.1, 89.1, 96.15 et 110.12)

Informations

Dates	Description
5 octobre 2022 7 décembre 2022 1 ^{er} février 2023 5 avril 2023 10 mai 2023	<ul style="list-style-type: none">• Suivis des travaux et développement du projet éducatif• Clientèle FG, IS, ISP, Francisation• Suivis budgétaires• Informations du personnel du centre• Informations du conseil des élèves• Nouveaux membres du personnel• Projet de la mesure 15161 (volet 2)

Projets spéciaux

- Aménagement de classes flexibles et d'un espace d'apaisement
- Achat de matériel sportif et artistique
- Cours et activités en lien avec les saines habitudes de vie en collaboration avec Action Jeunesse Côte-Sud
- Projet bénévolat en collaboration avec le Carrefour Employabilité-Travail de rue
- Achat matériel Kin-Ball en collaboration avec URLS Chaudière-Appalaches

Mot de la fin

Voilà qui résume bien le portrait du travail effectué par notre conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Nous remercions chaleureusement la direction et le personnel du centre pour leur professionnalisme et leur engagement qui contribuent au succès et à la réussite des élèves. Le conseil d'établissement souhaite aussi féliciter les élèves qui ont fait preuve de persévérance tout au long de l'année dans l'atteinte de leurs objectifs.

Enfin, comme président, permettez-moi de souligner la contribution de mes collègues membres du conseil d'établissement. Votre implication et votre dévouement dans la réalisation de votre mandat contribuent à la saine gestion du centre d'éducation des adultes de Bellechasse.